

## LE REEMDOOGO, JARDIN DE LA MUSIQUE, OUAGADOUGOU



ÉDUCATION **CULTURE LOCALE** TRANSVERSALITÉ EMPLOI  
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE **FORMATION** ESPACE PUBLIC  
**CONNAISSANCE** ACCOMPAGNEMENT INSTITUTIONNEL

### 1. Contexte

Capitale du Burkina Faso, Ouagadougou avec une population de 1 500 000 habitants est constituée à 60% de jeunes de moins de 25 ans. C'est une ville carrefour faite de plusieurs groupes ethniques dont le brassage en fait une ville cosmopolite. Les activités de création et de diffusion dans les domaines des arts visuels en général et du bronze en particulier, de la musique, du théâtre et du cinéma s'y développent parallèlement aux animations populaires et aux rites. Ouagadougou est renommée pour ses festivals : cinéma avec le FESPACO, musique avec Jazz à Ouaga, danse avec Dialogue de corps, théâtre avec le FITMO et les Récréâtrales et le salon international de l'artisanat de Ouagadougou (SIAO). Ces activités sont portées par le tissu associatif culturel et par l'Etat et la Commune. Le dynamisme culturel de Ouagadougou lui a valu le titre de capitale culturelle de l'Afrique, décerné par l'Observation des politiques culturelles en Afrique en 2009.

Le Reemdoogo a été initié par la Mairie de Ouagadougou en concertation avec les collectifs de musiciens et des organisateurs de spectacles. Sous l'effet du festival jazz à Ouaga et du phénomène hip hop, Ouagadougou connaissait une effervescence musicale freinée par une pénurie générale de producteurs fiables, d'instruments modernes et de lieux de création et de diffusion pour les

musiciens. A ces carences s'ajoutaient l'insuffisance de centres de formation et de lieux d'enregistrement accessibles ainsi que le coût élevé d'accès à ces services.

Suite à un colloque "enjeux de culture et enjeux de développement" organisé par l'ONG Culture et développement et suite à la création d'un réseau de "Villes d'Afrique de l'Ouest pour la culture et le développement urbain" constitué en vue d'implanter un réseau de lieux-ressources pour les artistes, la mairie de Ouagadougou a pris part à une réflexion sur l'action culturelle municipale associant Abidjan, Bamako et Dakar. Il s'agissait de rechercher des solutions à la double problématique de l'aménagement culturel du territoire et de l'amélioration des conditions de travail des artistes. Ouagadougou est la première à être passée à l'action.

En conséquence, le Conseil Municipal a souhaité implanter dans l'agglomération des infrastructures culturelles pour favoriser le développement des pratiques musicales, aider à la professionnalisation des musiciens et des acteurs de la filière musique en leur mettant à disposition une structure d'accompagnement. Répondant aux besoins culturels des jeunes, la Mairie a voulu apporter une solution au défi de l'aménagement culturel, contribuer à structurer la filière musique et renforcer son potentiel économique pour diversifier les opportunités d'emplois et d'activités génératrices de revenus, notamment pour la population. Il s'agissait d'explorer la place de la musique dans le processus de fabrication de la ville en associant urbanisme et environnement au moyen des jardins.

Dans cette perspective, elle a collaboré avec l'ONG Culture et développement et a engagé un partenariat avec la Ville de Grenoble. Ainsi, première infrastructure d'une série prévue, le Reemdoogo a été réalisé dans le cadre d'un partenariat Nord-Sud associant des artistes, des élus et des techniciens de la culture de Ouagadougou, d'Abidjan et de Grenoble. L'UNESCO, la Ville de Grenoble, le PSIC de l'Union Européenne et la Coopération française ont apporté un complément à la construction de cet équipement financé principalement par Ouagadougou.

## LE JARDIN DE LA MUSIQUE REEMDOOGO S'EFFORCE DE RENFORCER SES LIENS AVEC SON QUARTIER D'IMPLANTATION POUR FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE EN SUSCITANT LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS DE PROXIMITÉ GÉNÉRATRICES DE REVENUS POUR LES COUCHES DÉFAVORISÉES DES HABITANTS DU QUARTIER.

### 2. Ouagadougou et la culture

Dans le souci de favoriser le développement culturel de la ville, la Mairie de Ouagadougou accorde une place importante à la culture dans son plan de développement comme en atteste le dernier plan de mandature 2013-2017. Ce plan de mandature vient consolider l'orientation prise par l'adoption d'un premier document de politique culturelle en 2009, qui sera reformulé à partir de 2014. L'intervention de la Mairie concerne l'accès au savoir, la réduction de la fracture numérique avec un réseau structuré autour d'une médiathèque et des maisons des savoirs et les salles de diffusion et de création artistique ; l'appui aux pratiques culturelles notamment des jeunes ; la promotion de l'artisanat d'art et du tourisme culturel. Pour promouvoir ces domaines, la politique municipale s'attache à renforcer l'équipement de la ville en infrastructures culturelles, à mettre en valeur et à promouvoir le patrimoine culturel encore très vivant comme en atteste les artisanats traditionnels (teinture, vannerie, textile, bijoux, mode). La mise en œuvre de cette politique repose sur une volonté forte de l'autorité municipale qui assume clairement les compétences culturelles transférées par l'Etat en vue de faire de Ouagadougou un territoire pilote de la décentralisation culturelle et du développement local grâce à la mise en valeur de ses ressources culturelles.

Son tissu culturel associatif est l'un des plus dynamiques en Afrique et en est un atout majeur. Enfin, la vitalité des cultures traditionnelles constitue le 3<sup>ème</sup> pilier de la vie culturelle à Ouagadougou. Pour s'épanouir cette vitalité doit surmonter les handicaps que sont actuellement l'insuffisance d'infrastructures, la modicité des moyens financiers, l'absence d'instruments pérennes de financement de la culture et la faible structuration du réseau de commercialisation des produits culturels. À l'avenir, Ouagadougou envisage de remédier à la faible structuration du tissu associatif,

qui paradoxalement est très actif, notamment par la création de cadres de concertation et de mise en œuvre de projets culturels particulièrement dans les domaines des arts visuels, du bronze, de la musique et des cultures populaires traditionnelles.

Le jardin de la musique « Reemdoogo », équipement à disposition des populations fait partie intégrante de la stratégie de développement local en matière de culture à Ouagadougou. Sa démarche d'implication et de concertation de la société civile, depuis la phase de conception du projet jusqu'au suivi du fonctionnement de l'infrastructure au moyen d'un cadre participatif dit « comité de gestion » le place au cœur de l'Agenda 21 de la culture. L'approche de développement de la pratique artistique ainsi que son articulation avec la stratégie de développement urbain et d'aménagement du territoire constitue un autre point de convergence avec l'Agenda 21 de la culture.



La facilitation de l'accès à la culture grâce à la construction de locaux de répétition, de lieux de création et de diffusion ainsi que la valorisation des capacités d'expression pour tous grâce notamment aux ateliers vacances musique, traduit l'approche ougalaise des principes de l'Agenda 21. De même, le Jardin de la musique Reemdoogo s'efforce de renforcer ses liens avec son quartier d'implantation pour favoriser l'inclusion sociale en suscitant le développement d'activités de proximité génératrices de revenus pour les couches défavorisées des habitants du quartier.

La promotion de la diversité culturelle est l'une des préoccupations de Ouagadougou qui s'efforce de promouvoir d'une part les pratiques culturelles modernes et traditionnelles, nationales et internationales et d'autre part la connaissance des formes d'expressions culturelles nationales. Si les pratiques musicales professionnelles sont encore majoritairement le fait des hommes, les ateliers vacances musique, particulièrement destinés aux enfants et aux adolescents, permettent de favoriser l'éducation et la pratique musicale des jeunes filles qui y participent en nombre significatif.

Enfin, le dialogue des cultures, Sud/Sud ou Nord/Sud, est l'un des axes forts du projet Jardin de la musique Reemdoogo. Grâce à la mise à disposition de locaux de répétition mais aussi de résidences croisées à Ouagadougou ou à l'étranger, des échanges se développent avec des musiciens d'Afrique, d'Europe, d'Asie et bientôt d'Amérique du Sud (Brésil) et permettent le rayonnement des musiques du Burkina Faso notamment dans le cadre de la biennale Divercities qui rassemble des jeunes musiciens venus de Bethléem, Innsbruck, Kaunas, Oujda, Oxford, Rehovot, Sevan et Sfax. Très apprécié à Ouagadougou, Divercities met à l'honneur la musique comme vecteur de dialogue entre les cultures et promeut les valeurs de la solidarité, de l'échange et de la tolérance.

LE DIALOGUE DES CULTURES, SUD/SUD OU NORD/SUD, EST L'UN DES AXES FORTS DU PROJET JARDIN DE LA MUSIQUE REEMDOOGO.

### 3. Objectifs et mise en œuvre du projet

#### 3.1. Objectif global et spécifiques

Le projet Reemdoogo comprend la réalisation de deux équipements culturels à l'ouest et à l'est de la ville et s'inscrit dans un dispositif de développement de la filière de la musique à Ouagadougou. Le

Jardin de la musique est la 1<sup>ère</sup> infrastructure, suivie par le palais de la culture et par un second Reemdoogo en projet. L'objectif du projet est d'appuyer la professionnalisation des métiers de la musique pour contribuer à la valorisation des pratiques et à la structuration de cette filière.

Le projet Reemdoogo vise à

- Favoriser le développement des pratiques musicales, mettant à la disposition des musiciens une infrastructure généraliste, outil de travail nécessaire à une création de qualité;
- Aider par des formations à la professionnalisation des musiciens et des acteurs de la filière en mettant à la disposition des jeunes une structure d'accompagnement;
- Contribuer à l'accès à la culture par l'éducation musicale des jeunes;
- Créer du lien entre artistes, manageurs et entrepreneurs du secteur culturel de Ouagadougou et des villes partenaires internationales, par exemple, Grenoble.

### 3.2. Le complexe culturel

Le Reemdoogo est un complexe culturel comprenant 3 studios de répétition équipés et climatisés, 1 salle de diffusion, 3 boxes de pratique d'instruments, 1 scène plein air, 1 centre de ressources et de formation, 1 boutique et 1 restaurant. Il est structuré autour de 4 pôles : un pôle de répétition et de soutien aux groupes par la création et le développement de répertoires, la prestation scénique et l'enregistrement de maquettes ; un pôle de diffusion (salle de spectacle d'une jauge de 700 places) ; un pôle d'information (centre de documentation professionnelle spécialisée dans le secteur musical) et un pôle de formation professionnelle (ateliers, séminaires de professionnalisation, pratiques d'instruments, voix, métiers de la musique et de la scène).

La création de ce premier équipement a eu un réel impact sur le territoire ouagalais, il a fortement :

- Contribué à l'émergence de la pratique de la répétition ;
- Engendré un regain d'intérêt pour les pratiques instrumentales et pour la musique « live » ;
- Favorisé l'émergence d'une nouvelle vie locale autour de la musique avec des festivals, des émissions TV et l'augmentation des concerts, ...;
- Amélioré la qualité des productions musicales, concerts et projets en général ;
- Elevé le niveau de professionnalisation des métiers comme en atteste l'accès au marché international francophone de la musique pour des musiciens comme Alif Naba, Bil Aka Kora et Smartey, sous l'effet de sessions de formation organisées ;
- Développé des activités économiques liées à la musique.

## LE SUCCES DU REEMDOOGO ET SA RECONNAISSANCE AU PLAN OUEST-AFRICAIN ONT CONDUIT LE CONSEIL MUNICIPAL À CONSTRUIRE LE PALAIS DE LA CULTURE, À ÉLABORER UNE POLITIQUE CULTURELLE MUNICIPALE ET À DÉCIDER LA CONSTRUCTION D'UN SECON REEMDOOGO.

Différents groupes de musique pratiquant tous les genres de musiques, à l'exception des groupes de musiques et danses traditionnelles qui le fréquentent peu, ont bénéficié du centre : les musiciens étrangers en tournée à Ouagadougou utilisent les studios et parfois la scène ; les producteurs et managers de musiciens également (réunions, spectacles qu'ils organisent, formations organisées) ; les stations de télévision y réalisent des émissions en live ; les groupes scolaires de musique et les associations scolaires y font leurs fêtes annuelles ; les familles inscrivent leurs enfants aux cours et aux ateliers vacances-musique ; des associations culturelles utilisent la scène pour leurs activités artistiques et des ambassades étrangères y présentent les musiques de leurs pays. Enfin, les jeunes du quartier d'implantation et les ouagalais amateurs de musique participent régulièrement aux concerts. En sont bénéficiaires indirects les étudiants de l'Université de Ouagadougou qui font des recherches sur les filières culturelles et le spectacle et utilisent le centre de ressources, ainsi que les commerçants ayant ouvert des activités de restauration et de petit commerce près du Reemdoogo.



### 3.3. Obstacles rencontrés

La réussite de ce projet est liée à son articulation avec les politiques municipales pour la jeunesse, l'environnement, le tourisme, les loisirs/vie sociale et l'aménagement urbain. La complémentarité des activités artistiques, culturelles, techniques et commerciales au sein du Reemdoogo est également un des facteurs de réussite. Le regroupement favorise des effets de proximité, faisant en sorte que les produits culturels liés à la musique et à la création-diffusion participent à l'économie locale. Néanmoins, des obstacles et limites ont été rencontrés dans la mise en œuvre du projet :

- La réticence des services non culturels à collaborer avec le service culturel;
- L'absence de cadres d'intégration des politiques sectorielles ;
- La priorité accordée à l agrandissement du parc d'infrastructures de Ouagadougou qui a quelque peu occulté l'objectif de créer du lien entre les artistes, managers et entrepreneurs des deux villes partenaires ;
- La faiblesse des ressources financières a engendré un débat approfondi témoin du volontarisme du Conseil municipal à donner une vraie place à la culture et à la musique ;
- La crise économique et son impact sur les recettes municipales freine la réalisation du Reemdoogo II.

### 3.4. Déroulement du projet

La réalisation du Reemdoogo I s'inscrit dans un processus de long terme qui a donné lieu à l'implantation du Jardin de la musique Reemdoogo, inauguré dans le quartier Gounghin en Novembre 2004. Elle a été suivie par le Palais de la culture. Une 3<sup>ème</sup> infrastructure, le Reemdoogo II, est envisagée. Plusieurs phases ont jalonné la mise en œuvre du projet :

- **1998** : enquête et concertation avec les musiciens et les organisateurs de spectacles ;
- **1999 et 2000** : élaboration du projet technique et architectural du Reemdoogo I comme Jardin de la musique ;
- **2000 - 2004** : recherche de financements en parallèle de la préfiguration des résidences ;
- **1999 - 2001** : résidences internationales de création musicale avec des musiciens de Ouagadougou, Abidjan et Grenoble (à Ouagadougou et Abidjan en 1999 et à Grenoble en 2000 et 2001), tournée du groupe « Sono de villes » (France, Italie, Allemagne).
- **2001 - 2003** : constitution et formation de l'équipe professionnelle chargée du fonctionnement et mise en place d'un comité de gestion mairie - société civile.
- **2003 - 2004** : travaux de construction et inauguration en novembre 2004 avec une résidence internationale de jeunes musiciens de Ouagadougou et de Grenoble.
- **2008** : 2<sup>nde</sup> phase d'évaluation de l'impact artistique du Reemdoogo, point sur la fonction, les missions, les nouveaux besoins des artistes et la capacité de l'équipement à y répondre.
- **2009** : Réflexion sur un programme global afin d'inscrire le projet du Reemdoogo II dans une logique de complémentarité entre les infrastructures. Le Reemdoogo II privilégiera les musiques et danses traditionnelles et urbaines et aura pour missions :
  - l'accompagnement des artistes à travers un dispositif d'information, de formation et d'accompagnement à la définition des projets ;

- l'accompagnement du développement des activités économiques et culturelles autour des musiques et des danses ainsi que de la lutherie ;
- l'éducation artistique des jeunes.

L'équipement sera donc doté d'une salle de spectacles, de locaux de répétition insonorisés et équipés, dédiés aux musiques et aux danses traditionnelles, d'ateliers de lutherie et de réparation d'instruments de musique et d'une esplanade ouverte sur l'environnement urbain.

**LA RÉUSSITE DE CE PROJET EST LIÉE À SON ARTICULATION AVEC LES POLITIQUES MUNICIPALES POUR LA JEUNESSE, L'ENVIRONNEMENT, LE TOURISME, LES LOISIRS/VIE SOCIALE ET L'AMÉNAGEMENT URBAIN. LA COMPLÉMENTARITÉ DES ACTIVITÉS ARTISTIQUES, CULTURELLES, TECHNIQUES ET COMMERCIALES AU SEIN DU REEMDOOGO EST ÉGALEMENT UN DES FACTEURS DE RÉUSSITE.**

## 4. Impacts

### 4.1. Impact sur le gouvernement local

Le succès du Reemdoogo et sa reconnaissance au plan ouest-africain ont conduit le Conseil municipal à construire le Palais de la culture, à élaborer une politique culturelle municipale et à décider la construction d'un second Reemdoogo. Il vient également de décider la création d'une régie des salles municipales de spectacle et d'un festival des musiques dans les années à venir. La vie musicale s'est aussi transformée avec le développement de lieux privés pour la consommation de musique, ce qui donne à la vie nocturne locale une ambiance très vivante.

### 4.2. Impact sur la culture et les agents culturels locaux

Le projet a posé des cadres de création et renforcé les capacités de diffusion et de formation. Par la formation à la pratique instrumentale et à la composition, la mise à disposition d'instruments et de studios de répétition, il a amélioré la qualité des compositions musicales et a permis l'éclosion de jeunes musiciens. Les formations ont permis l'émergence d'une 12<sup>e</sup> d'entreprises d'organisateurs de spectacles et suscité des collaborations avec des groupes de danse contemporaine à la recherche de lieux de travail ou des plasticiens désireux de croiser musique et arts visuels.

### 4.3. Impact sur le territoire et la population

Implanté dans un quartier populaire, le Reemdoogo a rendu le cadre de vie plus agréable grâce à la musique et à son jardin. Le bitumage et l'éclairage public des voies participent au renforcement de la sécurité des habitants et de leurs biens et à l'aménagement urbain. La répartition des pôles a favorisé une fréquentation par des publics différents mêlant musiciens professionnels et habitants amateurs de musique ou désireux de profiter d'un espace agréable à vivre. Ce mélange de publics a engendré un brassage favorable au renforcement des liens entre les habitants.

### 4.4. Impacts transversaux

Portée sociale et éducative : Le Reemdoogo est un lieu de d'échange très fréquenté par les jeunes du quartier et où les associations de jeunes scolaires se rencontrent. La sérénité du jardin et sa propreté favorisent l'épanouissement. Sa visite fréquente par des personnalités artistiques ou officielles donne à ses riverains la fierté d'appartenir à une zone remarquée. Par les formations pour les jeunes débutants ou en voie de professionnalisation, le centre permet aux Ouagalais d'exprimer leur créativité ou d'en faire leur métier. Portée économique : Le Reemdoogo est un outil structurant pour la filière musique, combinant des outils de création et diffusion et outils dédiés à la formation et commercialisation des phonogrammes.

Grâce au développement des répétitions, aux concerts et aux temps de production sur scène les musiciens instrumentistes ont vu leurs revenus augmenter. La filière fonctionne mieux grâce aux regroupements représentatifs qui se sont constitués suite aux formations dans les métiers de

production et d'organisation de spectacles. La location à prix modique des studios permet d'autofinancer une partie des activités. Enfin, son fonctionnement a généré six emplois permanents et cinq emplois intermittents : techniciens régie (son & lumière), chargés de formation et techniciens de maintenance.

## **5. Informations relatives**

La Ville de Ouagadougou a été candidate à la première édition du « Prix International CGLU – Ville de Mexico – Culture 21 » (janvier-mai 2014). Le Jury du Prix a élaboré son rapport final en juin 2014 et a demandé à la Commission culture de CGLU de faire rayonner ce projet comme étant une pratique exemplaire de la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la Culture.

Texte approuvé en novembre 2014.

Bonne pratique publiée en novembre 2014.

Cette fiche a été réalisée par Emmanuel Kouela, Directeur de l'action culturelle et du tourisme.

Contact: [koue.manu \(at\) hotmail.com](mailto:koue.manu(at)hotmail.com)